

[Sophie Cluzel et Adrien Taquet veulent amplifier les solutions innovantes pour l'accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance en situation de handicap](#) [1]

Le rapport de l'Igas, commandé par Adrien Taquet en décembre 2019 et visant à dresser un état des lieux d'une situation trop longtemps ignorée qu'est l'hébergement des mineurs de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) à l'hôtel vient d'être rendu public le 25 janvier 2021. La mission a ainsi pu déterminer que le nombre moyen de mineurs accueillis à l'hôtel s'élevait à 5 % des jeunes de l'ASE, soit un total de près de 9 000 jeunes. Parmi les mineurs accueillis à l'hôtel ou en structure non autorisée ou habilitée au titre de l'ASE, figurent certains jeunes en situation dites « complexes » du fait de l'absence de mode de prise en charge adaptée ou d'une prise en charge éclatée entre l'ASE et des structures relevant du secteur médico-social notamment.

Pour remédier à cette prise en charge trop souvent morcelée, de nombreux acteurs, tant locaux que nationaux, s'organisent, proposent des solutions pour mieux prendre en compte la dynamique de parcours des enfants concernés. À l'issue de cette rencontre une initiative visant à déployer ces solutions innovantes sur l'ensemble du territoire va être lancée dans les prochains jours et formulera des propositions opérationnelles visant à accompagner tous les enfants de l'ASE en situation de handicap.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes en situation de handicap\)](#) [2]

## Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/sophie-cluzel-et-adrien-taquet-veulent-amplifier-les-solutions-innovantes-pour-l%E2%80%99accueil-des>

[2] <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/sophie-cluzel-et-adrien-taquet-veulent-amplifier-les-solutions-innovantes-pour>